



**n° 74**  
**17 avril**  
**2012**

---

*Pages 1617*  
*à 1630*

**UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

Le recueil des actes administratifs est consultable aux services centraux de l'université (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, 17000 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université ([www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html](http://www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html)).

Les délibérations et arrêtés publiés peuvent être consultés dans leur intégralité aux services centraux (Technoforum – secrétariat général – porte 212).

## TABLE DES MATIÈRES

<b>DÉLIBÉRATION ELECTION A LA PRESIDENCE.....</b>	<b>1619</b>
Délibération n° 2012-04-16-1 : Élection à la présidence de l'université de La Rochelle.....	1619
Délibération n° 2012-04-16-2 : Désignation de personnalités extérieures membres du conseil d'administration.....	1621
<b>ARRÊTÉS.....</b>	<b>1622</b>
Arrêté n° 2012-100 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures (licence du domaine arts, lettres, langues mention lettres).....	1622
Arrêté n° 2012-101 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures (licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées).....	1622
Arrêté n° 2012-102 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures (licence du domaine sciences humaines et sociales mention histoire).....	1623
Arrêté n° 2012-103 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures (licence du domaine sciences humaines et sociales mention géographie).....	1624
Arrêté n° 2012-104 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures (master 1ère année du domaine sciences humaines et sociales mention enseignement et formation).....	1624
Arrêté n° 2012-105 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures (master 1ère année du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées).....	1625
Arrêté n° 2012-106 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures (master 1ère année du domaine sciences humaines et sociales mention : histoire).....	1625
Arrêté n° 2012-107 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures (master 1ère année du domaine sciences humaines et sociales mention sciences pour l'environnement).....	1626
Arrêté n° 2012-108 annule et remplace l'arrêté n° 2011-468 du 28 septembre 2011 portant nomination de jury (licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées).....	1627
Arrêté n° 2012-115 portant nomination du jury de délivrance du certificat en compétences informatiques et internet niveau 2 métiers du droit.....	1629
Arrêté n° 2012-56 du 9 février 2012 portant nomination des membres du jury de validation des acquis de l'expérience de la licence professionnelle du domaine arts, lettres, langues, mention « activités et techniques de communication » spécialité « lettres, culture et nouveaux médias » (RECTIFICATIF).....	1630
Arrêté n° 2011-548 du 17 octobre 2011 portant nomination des membres du jury de la licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé, mention « génie civil et construction » spécialité « réhabilitation énergétique du patrimoine bâti » (RECTIFICATIF).....	1630
Arrêté n° 2011- 562 du 17 octobre 2011 portant nomination des membres du jury du master du domaine sciences, technologie, santé, mention « informatique » spécialité « jeux et médias interactifs numériques » (RECTIFICATIF).....	1630

## DÉLIBÉRATION ELECTION A LA PRESIDENCE

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

Délibération n° 2012-04-16-1 : Élection à la présidence de l'université de  
La Rochelle

Séance du 16 avril 2012

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2,
- Vu les statuts de l'université,
- Vu l'arrêté n° 2012-36 du 20 janvier 2012 relatif à l'élection du président de l'université de La Rochelle,
- Vu l'arrêté n° 2012-124 du 6 avril 2012 portant modification du déroulement de la séance consacrée à l'élection du président de l'université de La Rochelle,
- Vu l'arrêté n° 2012-118 du 6 avril 2012 relatif à la recevabilité des candidatures à la présidence de l'université de La Rochelle,
- Vu le procès verbal du scrutin du 16 avril 2012 annexé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le conseil d'administration de l'université de La Rochelle a élu à l'issue du premier tour de scrutin **Monsieur Gérard BLANCHARD**, président de l'université.

La Rochelle, le 16 avril 2012

Le président de la séance du conseil d'administration

GEORGES LOUIS

**ELECTION DU PRÉSIDENT  
DE L'UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE**

**PROCES VERBAL**

**SCRUTIN DU 16 AVRIL 2012**

**1ER TOUR**

Noms des candidats :

- **Gérard BLANCHARD**
- **Jean-Marie PIOT**

Nombre d'électeurs inscrits	22
Nombre de votants	22
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	22

Ont obtenu :

- **Gérard BLANCHARD :**      **14 voix**
- **Jean-Marie PIOT :**        **8 voix**

Observations :

NEANT

La Rochelle, le 16 avril 2012

Le président de la séance du conseil d'administration

GEORGES LOUIS

**Assesseurs :**

M.DEMKO

M. GIUDICELLI

**Délibération n° 2012-04-16-2 : Désignation de personnalités extérieures membres du conseil d'administration****Séance du 16 avril 2012**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-3,  
Vu les statuts de l'université de La Rochelle,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 20 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions,

APPROUVE la désignation des personnalités suivantes comme membres du conseil d'administration au titre des personnalités extérieures :

- M. Bernard PEILLE, directeur du site ALSTOM de La Rochelle,
- M. Bruno ODIN, délégué régional de GDF SUEZ,
- M. Jean-Marc SORNIN, président directeur général de Créocéan
- M. Daniel RIDORET, président de la fédération régionale du bâtiment,
- M. Alain BOBANT, président de la fédération nationale des tiers de confiance (FNTC),

Fait à La Rochelle, le 16 avril 2012.

Le président de l'université de La Rochelle

Gérard Blanchard

**ARRÊTÉS****Arrêté n° 2012-100 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures (licence du domaine arts, lettres, langues mention lettres)****LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

- Vu les articles L. 613-1 et L. 613-4 du code de l'éducation
- Vu le décret n° 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France et à l'étranger
- Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH

**ARRÊTE****Article 1**

Pour le domaine arts, lettres, langues, le jury de validation d'études supérieures de la licence de lettres est composé pour de l'année universitaire 2011/2012 :

Charles ILLOUZ, professeur des universités, président  
Yvan DANIEL, professeur des universités  
Serge LINKES, maître de conférences

**Article 2**

Ces dispositions seront portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

Le directeur général des services et le doyen de la FLASH sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 21 mars 2012.  
Le président  
Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2012-101 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures (licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées)****LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

- Vu les articles L. 613-1 et L. 613-4 du code de l'éducation
- Vu le décret n° 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France et à l'étranger
- Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH

**ARRÊTE****Article 1**

Pour le domaine arts, lettres, langues, le jury de validation d'études supérieures de la licence mention langues étrangères appliquées de l'année universitaire 2011/2012 :

Charles ILLOUZ, professeur des universités, Président  
Laurent AUGIER, maître de conférences  
Frédéric CATHALA, professeur agrégé  
Philippe GRANGE, maître de conférences  
Nadine CANTIN, professeur agrégé

**Article 2**

Ces dispositions seront portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

Le directeur général des services et le doyen de la FLASH sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 21 mars 2012.  
Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2012-102 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures  
(licence du domaine sciences humaines et sociales mention histoire)**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

- Vu les articles L. 613-1 et L. 613-4 du code de l'éducation
- Vu le décret n° 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France et à l'étranger
- Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH

**ARRÊTE****Article 1**

Pour le domaine sciences humaines et sociales, le jury de validation d'études supérieures de la licence mention histoire de l'année universitaire 2011/2012 :

Charles ILLOUZ, professeur des universités, président  
Laurent HUGOT, maître de conférences  
Didier VYE, maître de conférences

**Article 2**

Ces dispositions seront portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

Le directeur général des services et le doyen de la FLASH sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 21 mars 2012.  
Le président  
Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2012-103 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures  
(licence du domaine sciences humaines et sociales mention géographie)**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

- Vu les articles L. 613-1 et L. 613-4 du code de l'éducation
- Vu le décret n° 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France et à l'étranger
- Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH

**ARRÊTE**

**Article 1**

Pour le domaine sciences humaines et sociales, le jury de validation d'études supérieures de la licence mention géographie de l'année universitaire 2011/2012 :

Charles ILLOUZ, professeur des universités, président  
Didier VYE, maître de conférences  
Caroline BLONDY, professeur agrégé

**Article 2**

Ces dispositions seront portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

Le directeur général des services et le doyen de la FLASH sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 21 mars 2012.  
Le président  
Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2012-104 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures  
(master 1<sup>ère</sup> année du domaine sciences humaines et sociales mention enseignement et formation)**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

- Vu les articles L. 613-1 et L. 613-4 du code de l'éducation
- Vu le décret n° 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France et à l'étranger
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH

**ARRÊTE**

**Article 1**

Pour le domaine sciences humaines et sociales, le jury de validation d'études supérieures du master 1<sup>ère</sup> année mention enseignement et formation de l'année universitaire 2011/2012 :

Charles ILLOUZ, professeur des universités, président  
Patrick MOTILLON, professeur certifié  
Tangi VILLERBU, maître de conférences

**Article 2**

Ces dispositions seront portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

Le directeur général des services et le doyen de la FLASH sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 21 mars 2012.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2012-105 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures  
(master 1<sup>ère</sup> année du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées)****LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu les articles L. 613-1 et L. 613-4 du code de l'éducation

Vu le décret n° 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France et à l'étranger

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH

**ARRÊTE****Article 1**

Pour le domaine arts, lettres, langues, le jury de validation d'études supérieures du master 1<sup>ère</sup> année mention langues étrangères appliquées de l'année universitaire 2011/2012 :

Charles ILLOUZ, professeur des universités, président

Laurent AUGIER, maître de conférences

Miceala SYMINGTON, professeur des universités

James TROMBLEY, maître de conférences

**Article 2**

Ces dispositions seront portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

Le directeur général des services et le doyen de la FLASH sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 21 mars 2012.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2012-106 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures  
(master 1<sup>ère</sup> année du domaine sciences humaines et sociales mention : histoire)****LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu les articles L. 613-1 et L. 613-4 du code de l'éducation

Vu le décret n° 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France et à l'étranger

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH

---

**ARRÊTE****Article 1**

Pour le domaine sciences humaines et sociales, le jury de validation d'études supérieures du master 1<sup>ère</sup> année mention histoire est composé pour l'année universitaire 2011/2012 :

Charles ILLOUZ, professeur des universités, président

Laurent VIDAL, professeur des universités

Michaël AUGERON, maître de conférences

Didier POTON, Professeur des universités

**Article 2**

Ces dispositions seront portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

Le directeur général des services et le doyen de la FLASH sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 21 mars 2012.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2012-107 du 21 mars 2012 portant nomination de jury de validation d'études supérieures (master 1<sup>ère</sup> année du domaine sciences humaines et sociales mention sciences pour l'environnement)**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu les articles L. 613-1 et L. 613-4 du code de l'éducation

Vu le décret n° 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France et à l'étranger

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH

**ARRÊTE****Article 1**

Pour le domaine sciences humaines et sociales, le jury de validation d'études supérieures du master 1<sup>ère</sup> année sciences pour l'environnement est composé pour l'année universitaire 2011/2012 :

Charles ILLOUZ, professeur des universités, président

Pascal MARTY, professeur des universités

Didier VYE, maître de conférences

Frédéric ROUSSEAUX, maître de conférences

**Article 2**

Ces dispositions seront portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

Le directeur général des services et le doyen de la FLASH sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 21 mars 2012.

Le président  
Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2012-108 annule et remplace l'arrêté n° 2011-468 du 28 septembre 2011 portant nomination de jury (licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées)**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence

Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH

**ARRÊTE**

**Article 1**

Composition des jurys de la licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées de l'année universitaire 2011-2012 :

Le jury du **semestre 1** de la licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialités anglais/chinois – anglais/indonésien – anglais/coréen est composé de :

**Frédéric CATHALA, professeur agrégé, président**

Evelyne CHEREL-RIQUIER, maître de conférences

Xinyu HU, professeur certifié

Chandra GRANGE, maître de conférences

Le jury du **semestre 2** de la licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialités anglais/chinois – anglais/indonésien – anglais/coréen est composé de :

**Frédéric CATHALA, professeur agrégé, président**

Yonghae KWON, maître de conférences

Xinyu HU, professeur certifié

Chandra GRANGE, maître de conférences

Le jury du **semestre 3** de la licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialités anglais/chinois – anglais/indonésien – anglais/coréen est composé de :

**Frédéric CATHALA, professeur agrégé, président**

Evelyne CHEREL- RIQUIER, maître de conférences

Laurent METZGER, maître de conférences

Zhimin BAI, maître de conférences

Le jury du **semestre 4** de la licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialités anglais/chinois – anglais/indonésien – anglais/coréen est composé de :

**Frédéric CATHALA, professeur agrégé, président**

Yonghae KWON, maître de conférences

Laurent METZGER, maître de conférences

Zhimin BAI, maître de conférences

Les jurys des **semestres 5 et 6** de la licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialités anglais/chinois - anglais/indonésien – anglais/coréen sont composés de :

**Philippe GRANGE, maître de conférences, président**

Martine RAIBAUD, maître de conférences

Yonghae KWON, maître de conférences

Catherine AUGIER-LEGUIL, professeur certifié

**Le jury qui délivrera le titre de DEUG et le grade de licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées, spécialités anglais/chinois anglais/indonésien – anglais/coréen est composé de :**

**Evelyne CHEREL-RIQUIER, maître de conférences, présidente**

Philippe GRANGE, maître de conférences

Zhimin BAI, maître de conférences

Laurent METZGER, maître de conférences

Peter RAWLINGSON, professeur certifié

Le jury du **semestre 1** de la licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialité anglais / espagnol / portugais est composé de :

**Martine BREILLAC, professeur agrégé, présidente**

Emmanuelle ANDRES, maître de conférences

Jean-Paul SARDIN, professeur certifié

Marcia RAWLINGSON, professeur contractuel

Le jury du **semestre 2** de la licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialité anglais / espagnol / portugais est composé de :

**Martine BREILLAC, professeur agrégé, présidente**

James TROMBLEY, maître de conférences

Jean-Paul SARDIN, professeur certifié

Marcia RAWLINGSON, professeur contractuel

Le jury du **semestre 3** de la licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialité anglais / espagnol / portugais est composé de :

**Danièle ANDRE, maître de conférences, présidente**

James TROMBLEY, maître de conférences

Eric MONTEIRO, professeur agrégé

Jean-Paul SARDIN, professeur certifié

Le jury du **semestre 4** de la licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialité anglais / espagnol / portugais est composé de :

**Danièle ANDRE, maître de conférences, présidente**

Martine BREILLAC, professeur agrégé

Eric MONTEIRO, professeur agrégé

Diego JARAK, maître de conférences

Le jury qui délivrera le titre de **DEUG** arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialités anglais / espagnol / portugais est composé de :

**Danièle ANDRE, maître de conférences, présidente**

Martine BREILLAC, professeur agrégé

Eric MONTEIRO, professeur agrégé

Diego JARAK, maître de conférences

Les jurys des **semestres 5 et 6** de la licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialité anglais / espagnol / portugais sont composés de :

**Nadine CANTIN, professeur agrégé, présidente**

Rémi LUCAS, maître de conférences

Peter RAWLINGSON, professeur certifié

Catherine AUGIER-LEGUIL, professeur certifié

**Le jury qui délivrera le grade de licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialités anglais / espagnol / portugais est composé de :**

**Nadine CANTIN, professeur agrégé, présidente**  
Rémi LUCAS, maître de conférences  
Peter RAWLINGSON, professeur certifié  
Catherine AUGIER-LEGUIL, professeur certifié

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3**

Le directeur général des services et le doyen de la FLASH sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Rochelle, le 21 mars 2012.

Le président,  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2012-115 portant nomination du jury de délivrance du certificat en compétences informatiques et internet niveau 2 métiers du droit**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation  
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master  
Vu la circulaire n° 2002-106 du 30 avril 2002  
Vu la circulaire n° 2008-1023 du 6 octobre 2008 sur le c2i métiers du droit  
Vu les propositions de monsieur le doyen de la Faculté de droit, de science politique et de gestion

**ARRETE**

**Article 1 :**

Le jury pour la délivrance de la certification c2i niveau 2 métiers du droit, pour l'année universitaire 2011/2012, est composé de :

André Giudicelli, professeur des universités, président,  
Alain Bobant, huissier de justice, président de la Fédération Nationale des Tiers de Confiance (FNTC)  
Burt Kasparian, maître de conférences  
Vincent Courboulay, maître de conférences

**Article 2 :**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 28 mars 2012  
Le président  
Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2012-56 du 9 février 2012 portant nomination des membres du jury de validation des acquis de l'expérience de la licence professionnelle du domaine arts, lettres, langues, mention « activités et techniques de communication » spécialité « lettres, culture et nouveaux médias » (RECTIFICATIF)**

Rectificatif au recueil des actes administratifs n° 69 du 17 février 2012, page 1534 : au lieu de « 2012/2013 » lire « 2011/2012 ».

---

**Arrêté n° 2011-548 du 17 octobre 2011 portant nomination des membres du jury de la licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé, mention « génie civil et construction » spécialité « réhabilitation énergétique du patrimoine bâti » (RECTIFICATIF)**

Rectificatif au recueil des actes administratifs n° 60 du 21 octobre 2011, page 1197 : au lieu de « mention énergie et génie climatique » lire « mention génie civil et construction ».

---

**Arrêté n° 2011- 562 du 17 octobre 2011 portant nomination des membres du jury du master du domaine sciences, technologie, santé, mention « informatique » spécialité « jeux et médias interactifs numériques » (RECTIFICATIF)**

Rectificatif au recueil des actes administratifs n° 60 du 21 octobre 2011, page 1207 : au lieu de « mention sciences pour l'ingénieur » lire « mention informatique ».

---